



## Triennale 2022 de l'ADEA

### NOTE CONCEPTUELLE DU SOUS-THÈME

#### **Sous-thème 3 Développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP)**

##### **A. Contexte**

Les compétences techniques et professionnelles sont essentielles pour renforcer la compétitivité et contribuer à l'inclusion sociale, à l'emploi décent et à la réduction de la pauvreté. Le terme Développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) désigne l'acquisition de connaissances, de compétences pratiques, de savoir-faire et d'attitudes - dans des cadres formels, non formels et informels - nécessaires pour exercer un certain métier ou une certaine profession sur le marché du travail. Selon l'étude 2021 de l'OIT et de la Banque mondiale sur le développement des compétences à l'époque du COVID-19, la pandémie a eu un impact négatif sur l'acquisition de compétences professionnelles, notamment pendant la fermeture des établissements d'enseignement. Cela s'explique en partie par le fait que ces compétences sont axées sur la pratique et qu'il est difficile de les transmettre dans les environnements d'apprentissage éloignés qui ont caractérisé la fermeture des établissements d'enseignement. La réactivité des systèmes de développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) aux demandes dynamiques du marché du travail doit être renforcée. En fait, dans l'étude de 2021 de l'ADEA intitulée "Repenser le rôle du DCTP dans le travail futur et l'apprentissage tout au long de la vie, à la lumière de la numérisation et de la quatrième révolution industrielle", de nombreuses professions qui seront très probablement affectées par la transformation du marché du travail induite par la quatrième révolution industrielle (4IR) sont liées au DCTP.

La pandémie ayant mis en évidence les lacunes en matière d'apprentissage et les inégalités éducatives entre les pays et au sein des sociétés, il est indispensable d'adopter une approche globale du développement des compétences, qui englobe des éléments tels que des parcours d'apprentissage continus et sans rupture, le développement des compétences de base et de niveau supérieur, la transférabilité des compétences et l'employabilité, ainsi que la mise en place de mesures d'atténuation durables contre les urgences imprévues telles que la COVID-19.

L'absence de plans d'urgence dans la plupart des pays pour gérer une pandémie de cette ampleur a été une faiblesse de toutes les institutions éducatives. Mais si la réponse à la crise a été suffisamment rapide pour assurer la continuité de l'enseignement dans le sous-secteur de l'enseignement général, le DCTP a eu du mal à se poursuivre dans presque tous les pays membres de l'ADEA.

Dans le cadre de l'accélération des progrès vers l'ODD 4 - et le CESA 16-25 pour l'Afrique, le Secrétaire général de l'ONU organise un Sommet de la transformation de l'éducation (TES) à New York en septembre 2022. L'objectif est de rallier les acteurs de l'éducation pour qu'ils s'engagent à "mobiliser l'action, l'ambition, la solidarité et les solutions". Cette démarche est essentielle pour transformer l'éducation au cours de la période restante, et au-delà, pour l'ODD4 et le CESA 16-15. Les résultats de la TES (engagements renouvelés, engagement public accru, résumé et appel à l'action) seront diffusés et discutés plus en détail lors de la Triennale ADEA 2022 à Maurice en octobre.

## **B. À propos du sous-thème**

Les quatre défis stratégiques clés qui ont été mis en évidence pour le secteur du DCTP seront au centre de ce sous-thème : (1) la recherche de financements alternatifs (durables) ; (2) les partenariats pour lutter contre le chômage des jeunes ; (3) le développement de compétences pertinentes et l'amélioration de la qualité des systèmes de DCTP ; et (4) les politiques et la gouvernance appropriées et réalisables nécessaires au renforcement du secteur du DCTP.

### **Les principaux objectifs de ce sous-thème seront les suivants :**

- Partager des expériences et des pratiques de travail autour de mécanismes de financement innovants et alternatifs pour le DCTP.
- Partager les initiatives et les stratégies de développement des compétences pertinentes, y compris les moyens d'améliorer la qualité des systèmes de DCTP dans les pays sélectionnés grâce à un partenariat et à l'engagement des parties prenantes.
- Partager les moyens d'améliorer les politiques et la gouvernance pour relever les différents défis identifiés au cœur du DCTP.
- Explorer les stratégies permettant de passer de la recherche et des études à la mise en œuvre et d'intégrer les stratégies et les recommandations dans les priorités et les pratiques au niveau national.

### **Les résultats attendus de ce sous-thème sont les suivants**

- Compréhension partagée des mécanismes permettant de tirer parti de la formation et du développement des compétences pour donner aux jeunes Africains les moyens de contribuer efficacement à la transformation socio-économique future de leurs pays respectifs et du continent dans son ensemble.
- Partager les connaissances, les expériences, les bonnes pratiques et les leçons pour informer les politiques et les programmes visant à préparer les jeunes au lieu de travail de la quatrième révolution industrielle.
- Favoriser les partenariats entre les principales parties prenantes afin de faire progresser l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies.
- Les stratégies permettant de passer de la recherche et des études à la mise en œuvre et d'intégrer les stratégies et les recommandations dans les priorités et les pratiques au niveau national sont bien documentées afin d'informer l'étape suivante qui consiste à élaborer un guide politique pour les pays.

## **C. Storyline**

Afin d'établir un lien étroit entre l'emploi et/ou la création d'emplois et le DCTP, le financement du secteur doit donc être compris comme relevant de la responsabilité de l'ensemble de l'écosystème et en particulier du secteur productif, tant public que privé. Les principaux acteurs du secteur du DCTP ont commencé à se pencher sur la question du financement alternatif du DCTP. À ce jour, seuls quelques gouvernements africains financent le DCTP à un niveau permettant de soutenir une formation de qualité. Le secteur est généralement coûteux en termes de coût par étudiant, mais cela ne se reflète pas dans l'allocation budgétaire pour le DCTP, qui reste subsumé dans le secteur de l'éducation. Le secteur privé est un acteur clé pour l'investissement et la recherche de financements alternatifs et de politiques spéciales pour les marchés publics. En outre, la plupart des ressources consacrées au DCTP sont destinées aux salaires des formateurs et aux frais de fonctionnement ; la part des équipements et des outils de travail ne représente qu'une infime partie du budget national total de l'ETFP. La nécessité d'un financement durable de l'ETFP devient de plus en plus urgente à mesure que la demande des pays pour améliorer la qualité de leurs systèmes de DCTP augmente. L'accent doit être mis sur la manière dont l'investissement sera réalisé et sur le lieu où il le sera (en garantissant l'inclusivité), en mettant moins l'accent sur le montant des investissements réalisés, et

en établissant un lien étroit avec la réalisation des objectifs politiques visant à rendre les systèmes de DCTP plus accessibles, équitables, efficaces, axés sur la demande, réactifs et pertinents. En ce qui concerne le chômage des jeunes, de nombreux anciens élèves tombent dans le chômage pour des raisons telles que des programmes d'études dépassés, des enseignants débordés et des établissements ne disposant pas des équipements de formation adéquats. Il est nécessaire d'accroître les chevauchements avec le secteur privé pour éviter de fournir des qualifications qui ne sont pas pertinentes. Les systèmes de DCTP doivent être conçus pour répondre aux besoins des industries et du marché du travail sans perdre de vue l'inclusion sociale. Des partenariats bilatéraux, plutôt que des approches unilatérales, sont nécessaires, ainsi que des engagements constants avec le secteur privé en matière de DCTP pour permettre un apprentissage mutuel et la mise en place de programmes de requalification et d'amélioration des compétences. Tout en reconnaissant que la demande de main-d'œuvre dans l'économie africaine évolue sous l'influence de la numérisation et de la technologie 4IR, un catalogue de nouvelles ressources et de nouveaux ensembles de compétences est nécessaire, qui combine des compétences techniques et sectorielles. Il faudrait ensuite formuler des recommandations appropriées sur la réforme des systèmes de DCTP afin de remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences. Les étudiants n'ont pas la possibilité d'être exposés à des emplois, des apprentissages, des activités de compétences pratiques, en raison du manque de connexion entre le secteur privé et les prestataires de formation. C'est pourquoi il est nécessaire de redéfinir les relations entre les partenaires du DCTP (en particulier le secteur privé africain) afin de mieux faire correspondre l'offre et la demande de compétences. Pour cela, il faut d'abord reconnaître et accepter les différents rôles et attentes de tous les acteurs, mettre l'accent sur les intersections du secteur privé dans l'exécution des programmes et développer des programmes flexibles et agiles pour répondre à leurs besoins.

Le développement des compétences est un facteur clé pour réduire le chômage et améliorer l'employabilité, accroître la productivité et la compétitivité, réduire la pauvreté et l'exclusion, renforcer l'innovation et attirer les investissements. En donnant un sens à la "pertinence" du DCTP et en le renforçant pour fournir une main-d'œuvre qualifiée dotée des compétences appropriées, pour l'économie africaine, on s'assurera que les qualifications acquises dans les établissements d'ETFP sont valables et contribuent à créer des opportunités d'emploi. Une autre question importante est la nécessité de reconnaître et de "moderniser" l'apprentissage professionnel dans l'économie informelle, qui représente la majorité de la jeunesse du continent. Cela inclut la reconnaissance de la formation dans les secteurs informels ; et le renforcement des compétences des maîtres artisans, agriculteurs, éleveurs, l'amélioration des contrats d'apprentissage et l'insertion de nouvelles technologies/techniques. L'accréditation des systèmes informels est limitée dans le cadre de la gestion du grand nombre de jeunes non qualifiés non scolarisés. L'information sur le marché du travail et la certification professionnelle devraient être au cœur des systèmes de formation professionnelle. Enfin, sur cet aspect, il est essentiel de combler la fracture numérique et de former les enseignants et les étudiants au travail du futur. Une stratégie pour y parvenir consiste à créer et à soutenir les programmes de formation des enseignants et à développer les connaissances de ces derniers en matière de conception de modèles et de matériel d'apprentissage. Des ressources peuvent également être fournies aux jeunes pour stimuler la pensée critique, en mettant l'accent sur les régions et les communautés où les jeunes ont peu ou pas d'accès aux bons outils numériques.

En outre, les hommes ont tendance à dominer le DCTP, et lorsque les femmes y entrent, elles ont généralement tendance à se spécialiser dans des professions moins rémunératrices, ce qui aggrave la ségrégation professionnelle entre les sexes. La question de l'équité est également importante, car les élèves du DCTP ont tendance à être issus de milieux socio-économiques défavorisés par rapport aux élèves de l'enseignement général équivalent. Cela inclut également les apprenants handicapés qui ont souvent du mal à accéder à ces programmes.

Pour répondre à ce qui précède, il faut des politiques appropriées et des systèmes de gouvernance efficaces. Il est nécessaire de gérer les attentes entre les gouvernements et le secteur privé en

matière de DCTP, et de créer des partenariats plus nombreux et de meilleure qualité qui renforcent les liens entre la technologie et les autres industries, associés à des initiatives visant à promouvoir la qualification des jeunes. Il semble y avoir un manque de dialogue social entre les gouvernements, les partenaires sociaux, les établissements DCTP, les apprenants et les parents, ainsi que la nécessité d'une nouvelle pédagogie/un nouveau style d'enseignement et de formation pour une approche centrée sur l'apprenant et un soutien aux compétences d'auto-apprentissage, ce qui s'ajoute à une longue liste de facteurs. C'est l'ancrage des politiques de formation professionnelle dans les politiques nationales d'éducation qui empêche le développement de véritables politiques de DCTP qui doivent également être prises en compte dans les politiques d'emploi. De nombreux jeunes, garçons et filles, en âge d'aller à l'école, sont sortis de l'école sans aucune compétence, c'est-à-dire qu'ils font partie de ce qu'on appelle les NEET (not in education, employment, or training). Les politiques et les lois promouvant l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes sont soit faibles, soit inefficaces dans leur application. Les pays peuvent trouver des moyens de poursuivre l'apprentissage malgré la pandémie, en utilisant la technologie numérique pendant et après la pandémie de COVID-19. Pour y parvenir, il convient de mettre en place des politiques permettant de créer un environnement propice à l'enseignement et à la formation des jeunes pour qu'ils s'adaptent, d'avoir un engagement solide avec les différentes parties prenantes et d'utiliser des structures obligatoires pour aborder le financement de la formation et de l'éducation.

## **D. Questions d'orientation**

1. Recherche de financements alternatifs : Comment les mécanismes de financement du DCTP peuvent-ils être plus efficaces et durables compte tenu de facteurs tels que la pandémie de COVID-19, la numérisation et le rôle des entités du secteur privé ? Quels sont les mécanismes de financement et d'opérationnalisation les plus innovants et les plus résilients ?
2. Le chômage des jeunes : Comment les pays peuvent-ils engager plus efficacement le secteur privé pour mieux préparer leur population jeune et adulte, stimuler l'emploi et remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences dans l'environnement de la quatrième révolution industrielle et des compétences du XXI<sup>e</sup> siècle ?
3. Développement des compétences et qualité des systèmes DCTP : Comment les pays repensent-ils la pédagogie et l'enseignement du DCTP pour répondre aux besoins nationaux et régionaux ? Comment les systèmes de DCTP assurent-ils la continuité de l'apprentissage pour l'acquisition et l'évaluation des compétences pratiques pendant les crises afin de renforcer la résilience ? Comment les innovations en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), telles que les matériels d'apprentissage à base de TIC, peuvent-elles contribuer à combler le déficit de compétences dans les pays en développement en améliorant la qualité de l'enseignement du DCTP ?
4. Politiques et gouvernance appropriées et applicables : Quels sont les mécanismes gouvernementaux qui doivent être mis en place, y compris la révision et l'amélioration des politiques existantes et des questions de gouvernance, pour créer un environnement favorable à l'amélioration du DCTP ?
5. En ce qui concerne les questions transversales, comment les systèmes de DCTP peuvent-ils être organisés pour améliorer l'accès, la participation et la réussite de toutes les personnes précédemment exclues, ou risquant de l'être, grâce à des systèmes d'apprentissage à distance efficaces, en pensant au-delà de la pandémie de COVID-19 ? En ce qui concerne la collecte et l'utilisation de données exploitables, le DCTP est très en retard sur les autres sous-secteurs de l'éducation, tant en ce qui concerne les données de base (inscriptions, résultats, nombre d'enseignants, etc.) que la compréhension de ce qui fonctionne pour améliorer le DCTP. Par ailleurs, l'intensité en carbone des professions techniques évolue rapidement. Comment les programmes DCTP peuvent-ils répondre rapidement à la transition verte ou risquer de perdre leur pertinence ?

## **E. Structure**

- Chaque session en petits groupes discutera d'un sous-thème spécifique, ou d'un thème transversal, avec un modérateur et un rapporteur.
- Le modérateur présentera la session et sa structure. Il y aura une courte présentation principale suivie d'une réponse du décideur politique (ministre).
- Le modérateur présentera ensuite le panel de 4 personnes et fera participer le panel sur la base des questions ci-dessus.
- Cette session sera suivie d'un échange entre le public et les panélistes, après quoi le modérateur conclura la session en soulignant les principaux messages / points à retenir, en liaison avec le rapporteur, qui seront présentés en plénière lors de la session de compte rendu.